

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Les psychologues du réseau scolaire scandalisés par le manque de respect de leur expertise

Montréal, le 21 janvier 2021. – La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) est outrée d'apprendre aujourd'hui dans les médias [que le gouvernement du Québec a décidé d'offrir aux psychologues du réseau privé le double du salaire touché par les psychologues dans le réseau public](#). La fédération déplore que les embauches dans les écoles du Québec aient été négligées depuis longtemps et qu'on se retourne aujourd'hui vers des ressources externes au milieu scolaire, au lieu de trouver des solutions concrètes pour augmenter les services professionnels publics. C'est une preuve que le gouvernement est bien conscient de la sérieuse pénurie de psychologues à ce moment crucial, où de plus en plus d'élèves ont besoin d'aide, mais fait le choix délibéré de ne pas y remédier.

Les psychologues membres de la FPPE-CSQ dénoncent depuis longtemps la détérioration importante de leurs conditions de travail durant les 20 dernières années. Selon des données recueillies en février 2020, tout juste avant la pandémie, 41% des psychologues pensaient quitter le réseau public en raison des conditions salariales, mais surtout à cause de la lourdeur de la tâche et du manque de reconnaissance. La FPPE-CSQ estime que ce nombre a augmenté depuis. Durant la dernière année, la FPPE-CSQ a dû se battre bec et ongles pour sauver les primes des psychologues et essayer de faire reconnaître leur expertise – la plupart d'entre eux étant détenteurs de doctorat – pour assurer une rétention dans le milieu scolaire, mais n'a eu gain de cause que pour une durée de temps limitée.

Les négociations piétinent depuis des mois, le gouvernement répète qu'il n'a pas d'argent et n'offre que des miettes aux membres de la FPPE-CSQ. La pandémie a exacerbé les problèmes auxquels le personnel professionnel, et les psychologues en particulier, sont confrontés à une pléthore d'enjeux. Ayant sous leur charge un nombre d'écoles démesuré - parfois 6, 7 ou 8 écoles par psychologue – ils se retrouvent empêchés de faire des suivis directs auprès des élèves. Les centres de services scolaires instrumentalisent leurs compétences, ils se retrouvent trop souvent à faire des évaluations à la chaîne à des fins de financement, mais sans pouvoir exercer leur jugement professionnel pour déterminer les interventions adéquates et les priorités. Les psychologues se retrouvent souvent empêchés de faire des suivis directs avec les élèves

ou se concerter avec les membres des équipes-écoles – ce qui devrait être l'essence-même de leur travail.

Pour comble d'insulte, les psychologues du réseau privé vont conserver leur autonomie professionnelle alors que ceux qui se démènent dans le réseau scolaire public depuis des années continueront d'être embourbés dans des tâches administratives. Jamais le gouvernement n'a-t-il proposé des conditions de travail décentes pour remédier à la crise en santé mentale dans les écoles qui sévit depuis des années, malgré les nombreuses propositions de la FPPE-CSQ. La fédération constate avec déception qu'encore une fois, le gouvernement a décidé de fermer les yeux sur les revendications légitimes des professionnels et, par le fait même, sur le bien-être et la réussite des élèves qui ne peuvent être garantis que par des équipes-écoles multidisciplinaires et qualifiées. Ce que ça met en lumière est que le gouvernement continue d'appauvrir le réseau public, pour redonner de l'argent au privé.

« Je suis hors de moi! C'est une insulte ultime pour les psychologues que nous gardons de peine et de misère dans nos écoles. Pendant que nous attendons du ministre de l'Éducation qu'il donne un mandat à ses négociateurs pour nous faire des offres sérieuses, il nous répond avec une claque dans la face. Ce qu'on se fait dire c'est que notre travail ne vaut rien! Au lieu de fausses promesses et d'offres ridicules, nous avons besoin d'un vrai coup de barre. Il faut un changement de culture dans le réseau scolaire pour que notre expertise soit réellement respectée et mise à profit », s'insurge Jacques Landry, président de la FPPE-CSQ. « Quand des professionnels tels que les psychologues sont dans les milieux de vie des élèves, ce sont des ressources de première ligne, qui peuvent agir sans attendre et offrir une aide exceptionnelle et vitale! » conclut-il.

– 30 –

Profil de la FPPE-CSQ

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 10 000 membres répartis dans la quasi-totalité des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, etc.).

Renseignements

Aline Patcheva
Conseillère aux communications (FPPE-CSQ)
Cellulaire : 514 608-7721
Courriel : patcheva.aline@lacsq.org